

## CRIOCÈRE DES CÉRÉALES : IDENTIFICATION, BIOLOGIE ET DÉPISTAGE

En marchant les champs de céréales ces jours-ci, vous avez peut-être remarqué des feuilles mangées en surface, en stries le long de la feuille étendard, par exemple. En regardant de plus près, vous trouverez peut-être des larves du criocère des céréales (*Oulema melanopus*; Cereal leaf beetle). Comment identifier cet insecte? Peut-il causer des pertes de rendement?

### Identification de l'insecte et dommages

L'adulte du criocère des céréales est un coléoptère bleu-vert métallique, avec la tête et les pattes orangées ou rougeâtres. C'est toutefois la larve qui peut causer des dommages aux céréales. Elle mesure jusqu'à 6 mm de longueur environ. Elle est jaune, mais souvent elle paraît brune, car elle est recouverte de ses excréments et de mucus, ce qui peut lui donner l'apparence d'une limace. Dans un champ où les larves sont abondantes, le simple fait d'y marcher laisse des traces sur les pantalons.

Les larves s'alimentent sur la face supérieure des feuilles de céréales (orge, blé, avoine, etc.) et d'autres graminées. Elles grignotent de longues stries entre les nervures, en laissant une fine couche de tissu blanchâtre. Lors de fortes infestations, cette alimentation par les larves sur des plants de céréales, particulièrement sur les feuilles du haut, entre la montaison et le début de l'épiaison, peut causer des pertes de rendement en grain.

Le criocère des céréales peut être plus problématique lorsque le printemps a été frais et pluvieux. Les céréales avec une levée tardive et celles qui sont clairsemées sont plus attrayantes pour la ponte de ce ravageur. Il n'empêche que cet insecte peut aussi être observé au début de l'été, dans des champs de céréales d'automne.



Figure 1. Adulte du criocère des céréales.  
Crédit photographique : MAPAQ



Figure 2. Œufs du criocère des céréales.  
Crédit photographique : Dominic Reisig,  
North Carolina State University



Figure 3. Dommages de larves de criocère des céréales sur du blé.  
Crédit photographique : B. Duval



Figure 4. Dommages de larves de criocère des céréales sur du blé.  
Crédit photographique : B. Duval



Figure 5. Larve du criocère des céréales sur du blé.  
Crédit photographique : B. Duval



Figure 6. Larves du criocère des céréales sur de l'orge.  
Crédit photographique : B. Duval

## Cycle vital

Le criocère des céréales produit une seule génération par année. Il passe l'hiver au stade adulte dans des résidus végétaux (près des fossés, dans des boisés, etc.). Les œufs sont pondus le printemps dans des champs de céréales et éclosent en mai ou juin, selon la température. En juin et parfois même jusqu'au début

juillet, les larves s'alimentent à la surface des feuilles pendant environ 2 semaines. Après la transformation des larves en pupes dans le sol (ou sur les plants si le sol est trop humide), les adultes émergent et s'alimentent pendant une courte période sur du blé et du maïs (les adultes causent des dommages semblables aux larves, mais ces dommages sont beaucoup moins importants). Ils entrent en dormance pour le reste de l'été; à l'automne, ils se rendent à leurs sites d'hivernation.

## Dépistage et seuil d'intervention

Les champs devraient être surveillés à partir de la mi-mai, et ce, jusqu'à l'épiaison de la céréale, mais c'est principalement vers la fin juin que les larves sont observées au Québec. Examinez au moins 20 plants par champ, répartis en 5 points, afin d'y déceler des larves. Il est important de bien couvrir le champ, car le criocère des céréales est réparti de façon inégale (en foyers ou dans les bordures). Sur chaque plant examiné, notez le nombre de larves. Par temps chaud, les larves se développent plus rapidement et les dommages peuvent augmenter en quelques jours; il est donc suggéré de visiter les champs à risque tous les 5 jours.

En Ontario, le seuil d'intervention est d'une larve en moyenne par tige. Généralement au Québec, peu de champs sont infestés à ce point. Si une intervention est justifiée, elle doit être faite au plus tard au stade début épiaison. Des dommages faits par l'insecte après ce stade ont un impact moindre sur le rendement. De plus, il faut tenir compte de la taille des larves : si elles ont atteint leur taille maximale (6 mm), la plupart des dommages sont déjà faits.

## Méthodes de lutte

Tant que le seuil d'intervention n'est pas atteint, il est très important d'éviter l'utilisation d'insecticides afin de protéger les ennemis naturels du criocère des céréales. Ces ennemis naturels (des guêpes parasitoïdes) seraient présents de façon générale dans l'est de l'Amérique du Nord et contrôleraient bien ce ravageur.

De bonnes pratiques favorisant une levée hâtive et uniforme de la céréale, comme un semis hâtif, constituent le premier moyen de prévention. Il semble également que le travail réduit du sol est bénéfique, car il protège les ennemis naturels du criocère des céréales (le labour enterrerait et détruirait les cocons de ces guêpes parasitoïdes).

Si un traitement insecticide est effectué, ce qui est peu probable au Québec, celui-ci doit être dirigé contre les œufs et les jeunes larves. **Un traitement contre les grosses larves ou les adultes serait inutile et inefficace.** Pour connaître les produits homologués contre le criocère des céréales dans diverses cultures, consultez [SAgE pesticides](#).

## Sources d'information

[Criocère des céréales : fiche technique](#) (IRIIS Phytoprotection)

[Handbook of small grain insects](#) (APS Press)

Texte rédigé par Brigitte Duval en collaboration avec Julie Breault, Annie-Ève Gagnon, Jean-Philippe Légaré et Ermin Menkovic.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Co-avertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 15 – Grandes cultures – 2 juillet 2013*